

Fiches destinées à donner une information sur des actions menées par des collectivités pour améliorer la prise en compte des deux-roues motorisés pour la sécurité

Organisation d'animations sur les circuits

La pratique sportive du deux-roues motorisés (2RM) ne doit en aucun cas se dérouler sur la voie publique ouverte à la circulation où des conditions de sécurité adéquates ne peuvent être assurées.

De nombreux circuits sont également utilisés pour mener des actions de sensibilisation, d'éducation, de formation et de prévention. Ces actions sont souvent le résultat d'actions partenariales entre des associations d'usagers 2RM et des collectivités, ou en partenariat avec le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

Certaines collectivités territoriales se sont même lancées dans la construction et l'animation de circuits :

Exemple de la piste Candie à Toulouse



La création de la piste Candie remonte à plus de 30 ans, pour mettre fin aux rodéos sauvages entre motards. Une concertation entre la Police et la mairie de Toulouse a permis de monter ce projet ambitieux. Cette piste gratuite est ouverte à tous les motards en proposant différents types de circuits : la vitesse, le super motard, le motocross, le trial, l'éducation routière.

La mairie de Toulouse, en partenariat avec la Police nationale, la Fédération française de motocyclisme, la Fédération française de motards en colère (FFMC 31), et la Prévention routière, offre aux pilotes débutants et confirmés la possibilité de pratiquer leur passion en toute sécurité. Ces partenaires ont travaillé conjointement à chaque création de pistes afin de garantir un niveau de sécurité optimal (tracé du circuit, choix des matériaux, files d'insertion sur l'anneau de vitesse, etc.).

Certu 2009/75



1. Mode de fonctionnement

Candie est une piste municipale dont le fonctionnement est partagé entre la Ville de Toulouse et la Police. L'objectif est de l'ouvrir à un maximum de motards, en respectant les valeurs suivantes : la gratuité pour tous à condition d'être assuré ou de posséder une licence sportive, l'accès à tous les deux-roues motorisés (sauf quad et mini-motos bien qu'à l'étude), de larges plages horaires et une ouverture sur toute l'année (fermeture 3 jours par an), un choix important de disciplines.

Les circuits de vitesse, de moto cross et le terrain de trial, sont gérés par la Ville de Toulouse et ouverts gratuitement à tous les publics :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ;
- le vendredi de 18 h 30 à 1 h 30 du matin ;
- le samedi de 14 h à 0 h 30 ;
- le dimanche et les jours fériés de 13 h à 20 h .

La piste d'éducation routière est gérée et placée sous la responsabilité de la Police nationale et ouverte aux scolaires, centres de loisirs et associations, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

2. Une forte attractivité

La piste s'est adaptée à l'évolution des disciplines et bénéficie d'un encadrement de qualité. Elle est devenue au fil des ans, un lieu d'échanges et de rencontres incontournables pour les motards, avec une fréquentation de plus de 300 motos le week-end.

Les circuits ouverts aux motards fonctionnent de manière indépendante et sont entièrement gratuits. Chaque circuit est adapté à une discipline particulière :

- un circuit de vitesse d'une longueur de 1 150 m, et d'une largeur de 8 m ;
- un circuit de super motard d'une longueur de 2 015 m, combinaison des tracés vitesse et moto-cross ;
- un terrain de motocross de 1 155 m sécurisé par une structure en terre végétale ;
- un terrain de trial d'une superficie de 4 550 m² .

La dynamique de ce point de rencontre motards est complétée par la mise à disposition de salles de réunions, utilisables le week-end et l'organisation de nombreuses manifestations (opérations commerciales, Noël des motards avec expositions de concessionnaires, etc.). Le calendrier est géré par un conseil d'administration, présidé par un élu de la ville de Toulouse.



3. Une mission de sensibilisation à la sécurité routière

Le point fort de la piste Candie est d'attirer un nombre important de motards et répondant à des profils types très différents, en leur imposant un minimum de contraintes.

Le respect des règles de sécurité (plus particulièrement sur la piste de vitesse) fait partie des règles d'utilisation de cette piste.

La mission est assurée le week-end par des agents de la ville de Toulouse (vérification de l'assurance et des équipements de sécurité dont casque, gants, blouson). En semaine, l'application des règles de sécurité est gérée par la Police qui est chargée de vérifier les équipements et l'assurance à l'entrée des circuits. Les entrées sont également régulées sur la piste de vitesse, selon la catégorie et la cylindrée des motos.

Une piste d'éducation routière d'une superficie de 4 000 m², gérée par la Police nationale, est destinée à l'apprentissage du vélo, pour les élèves des écoles primaires. Elle permet la mise en situation dans un environnement réaliste (marquages au sol, feux tricolores, carrefours, passages piétons, et plus de 100 panneaux de signalisation).

Le poids financier de la structure générale de la piste Candie est totalement supporté par la ville de Toulouse (hormis quelques subventions du conseil général 31 et de l'Europe). Cette implication lui permet de travailler en collaboration avec la Police y compris pour le suivi du personnel, assurant les missions de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière.



Autres exemples d'animations sur circuits de vitesse : « l'opération Portes Ouvertes des Circuits »

Pour la cinquième année consécutive, la Fédération française de motocyclisme a organisé l'opération « Portes ouvertes des circuits », en partenariat avec le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, la Direction de la sécurité et de la circulation routière (DSCR).

En ouvrant plus largement l'accès aux circuits de vitesse, les utilisateurs de « deux-roues motorisés » ont découvert le roulage sur piste. Conseillés par des éducateurs diplômés d'État, ils ont appréhendé plus facilement le comportement de leur machine, ont mieux mesuré leurs réactions au guidon dans un cadre sécurisé et ont amélioré ainsi leur conduite.

L'opération de 2008 a été particulièrement réussie avec plus de 2 500 participants, sur 26 dates et 16 circuits différents au niveau national. Une enquête de satisfaction montre que

97 % des interventions des moniteurs sont jugées intéressantes et 60 % des participants déclarent vouloir changer leur conduite sur la route suite à cette journée.

Pour la saison 2009, l'opération « Portes Ouvertes des Circuits » est lancée et rencontre déjà un franc succès. Parmi, les nouveautés, cette année la FFM propose les « Portes Ouvertes des Circuits Formule Plus » (POC+). Cette série est réservée aux personnes ayant déjà participé aux portes ouvertes. Les conseils sont plus approfondis pour ces motocyclistes, ayant déjà eu une première approche de la piste. La session de roulage sur la piste est encadrée par un « ouvreur » breveté d'État de renom.

Certu

Centre d'Études
sur les réseaux,
les transports,
l'urbanisme et
les constructions
publiques

9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06

Tél. : 04 72 74 58 00

Fax : 04 72 74 59 00

www.certu.fr

© 2009 Certu

La reproduction
totale ou partielle du
document doit être
soumise à l'accord
préalable du Certu.

Points clés :

- faire en sorte d'éviter que se développe des pratiques sportives « sauvages ». Pour cela, ouvrir des pistes ou des circuits. Ces Pistes pourraient être construits dans le cadre de partenariats locaux où les entreprises d'assurance ont un rôle à jouer ;
- utiliser des pistes comme un vecteur de prévention, de sensibilisation et de formation ;
- renforcer le rôle à jouer des associations d'utilisateurs 2RM dans l'animation de ces circuits ;
- respecter un minimum de règles sur ces circuits : équipements de sécurité, assurance, etc.;
- évaluer l'impact de ces circuits sur le comportement des usagers.
- Mettre en œuvre des actions pour définir au mieux les animations à mettre en place.

Rédaction : Corine PIN – Lignes de Conduite

Mise en page : Corine PIN, Olivier BAILLE et Bruno DAVAL (CERTU)

Photographies et image « piste Candie » : Source – Grand Toulouse,

Image « portes ouvertes circuits » : source FFM

POUR EN SAVOIR PLUS...

Grand Toulouse

Service Circulation transports

Dominique MICHEL

dominique.michel@grandtoulouse.fr

CERTU

Département Voirie, espace public

Hélène de SOLERE

helene.de-solere@developpement-durable.gouv.fr

Agents.SUD.VOI.CERTU@developpement-durable.gouv.fr